

La Corse en 1870-1871 : crise d'intégration et triomphe des stéréotypes

Didier Rey
UNIVERSITE DE CORSE

« L'Etat Français (les Corses aiment cette terminologie) sous la Monarchie finissante a commis l'énorme bévue d'acheter la Corse à Gênes (de redoutables commerçants les Génois et découvreurs de l'Amérique avec ça). La suite est connue : les Buonaparte qui ont mis le feu à l'Europe et ruiné le pays 1815/1871, l'assistance perpétuelle ...et la situation actuelle. Une super affaire dont il devient urgent de se débarrasser. Mais quels sont les politiques qui auront le courage (oxymore) de le faire ? »¹

Par ces quelques lignes, cet internaute résumait parfaitement les principaux griefs adressés généralement à la Corse et aux Corses par la *vox populi*, énumérant les grands traits sensés caractériser les insulaires : violence endémique, assistanat d'une engeance finalement étrangère et, par conséquent, le désir de se débarrasser d'un problème récurrent. Nonobstant une image détestable des napoléonides, ravalés au rang de simples prédateurs. Loin d'être uniquement déterminé par l'évolution de la Corse depuis une cinquantaine d'années², le message de cet internaute, sans le savoir (?), reprenait la synthèse d'un discours établi quasi définitivement voilà près de cent cinquante ans.

C'est à ce moment décisif que constitue, pour la Corse, le passage du Second Empire à la Troisième République que nous voudrions brièvement nous intéresser ici car, outre le fait que « l'année Terrible »³ entérina la fin réelle des prétentions italiennes⁴ et le choix volontaire de la France par les Corses, elle cristallisa définitivement la structure d'un discours conflictuel au niveau national. Il est à noter que cet épisode, loin d'être anodin et souvent résumé anecdotiquement à la proposition Clemenceau⁵, n'a pourtant fait l'objet – à notre

¹ Message posté par Citoyen, le 16 novembre 2012, à 14h25, sur le site lemonde.fr suite à un article datant du 14 novembre précédent relatant l'assassinat du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse-du-Sud ; orthographe originale conservée, il en sera de même pour toutes les citations à venir.

² L'évolution de la situation dans l'île justifiait, par exemple, une « Note sur la Corse » in Jean-Jacques Becker avec la collaboration de Pascal Ory, *Crises et alternances 1974-1995*, Paris, Le Seuil, Point Histoire, Nouvelle histoire de la France contemporaine, tome 19, 1998, p.743-748 ; ainsi qu'un texte intitulé « L'imbroglio corse » in Olivier Wiewiorka et Christophe Prochasson, *La France du XX^e siècle, documents d'histoire*, Paris, Le Seuil, Point Histoire, Nouvelle histoire de la France contemporaine, tome 20, 2011, p.740-742.

³ Victor Hugo, *L'année Terrible*, Paris, Michel Lévy Frères Éditeurs, 1872, 444 pages.

⁴ Les gesticulations fascistes de l'entre-deux-guerres n'en constituant qu'un épisode anachronique.

⁵ Voir plus loin.

connaissance – d’aucune étude sérieuse depuis plus d’une trentaine d’années⁶. Or, il nous semble que les enjeux de ce moment si particulier dépassent largement le simple phénomène de rejet du seul bonapartisme pour inscrire, en fait, une certaine représentation très négative de la Corse au cœur même de la culture politique républicaine. Afin de proposer une étude sérieuse de ces enjeux, il nous a semblé pertinent de recourir à l’analyse de la presse nationale et aux écrits littéraires du temps dans lesquels se dévoilèrent sans fard les mécanismes culturels de ce rejet qui, par là même, purent se diffuser et imprégner le corps social ; car, il ne saurait être question, ici, d’oublier le caractère récurrent de ces manifestations qui, plus où moins périodiquement, viennent empoisonner les relations entre la Corse et la France lors d’événements particuliers⁷. Nous avons effectué le même travail du côté insulaire afin d’appréhender au mieux la mise en place par les Corses d’un argumentaire de défense, prisonnier cependant d’un certain complexe d’infériorité non avoué.

1870-1871, haro sur les Corses

Dès le début des hostilités⁸, et plus encore à l’annonce des premières défaites, des manifestations spontanées et ponctuelles d’opposition au régime napoléonien s’étaient faites jour. Or, intimement liés à l’Empire, les Corses furent instantanément associés aux malheurs du pays. À l’entame du conflit, déjà, des heurts très violents avaient eu lieu à Marseille, entre des marins corses et des zouaves, dans le quartier Saint-Jean, puis sur le port quelques jours après⁹. Dans la deuxième quinzaine du mois d’août, alors que les défaites s’accumulaient, les troubles contre le régime s’amplifièrent, notamment dans le Midi ; aux cris d’hostilité contre l’Empereur s’ajoutèrent bientôt des « Mort aux Corses ! »¹⁰. Il ne s’agit évidemment pas de surévaluer les épisodes de ce genre, il n’en demeurerait pas moins qu’ils reflétaient un état d’esprit propre à la stigmatisation des Corses et au passage à l’acte violent ; la chute de l’Empire, vécue dans l’île dans une atmosphère de consternation puis de « fin du monde », devait, en France, libérer définitivement la haine envers les insulaires.

⁶ Il s’agissait du chapitre rédigé par Michel Sansonetti, « Le prix de la fidélité » in *Le Mémorial des Corses, tome III, La présence française 1796-1914*, Ajaccio, SARL le Mémorial des Corses, 1982. Le seul ouvrage de synthèse sur la question des rapports entre la Corse et la République ignore quasiment cet aspect des choses, Jean-Paul Pellegrinetti et Ange Rovere, *La Corse et la République*, Paris, Le Seuil, 2004.

⁷ Le dernier en date, entre 1998 et 2010, étant celui consécutif à l’assassinat du préfet Claude Érignac et de ses suites (affaire Bonnet et procès des membres du commando) où des discours d’une rare violence furent tenus sur les Corses rendus collectivement responsables du drame. Notons que la prégnance de ces stéréotypes se retrouve dans des domaines aussi différents que le sport ou le tourisme.

⁸ Le 19 juillet 1870, au terme d’une courte crise diplomatique à propos de la candidature d’un prince Hohenzollern au trône d’Espagne, le gouvernement de Napoléon III, souhaitant en découdre alors qu’il avait obtenu satisfaction et aiguillonné par la dépêche d’Ems, déclarait la guerre à la Prusse. Les hostilités débutèrent réellement, en Alsace, le 4 août, par la défaite française de Wissembourg, aussitôt suivie, le surlendemain, de celle de Frœschwiller.

⁹ BNF, Gallica, *La Presse* du 3 août 1870.

¹⁰ Voir, par exemple, tribunal correctionnel de Paris (6^e chambre), BNF, Gallica, *La Presse* du 20 août 1870.

Avec l'instauration de la République, la presse demanda instamment l'épuration de l'administration, non seulement des fonctionnaires attachés à l'Empire, mais également de ceux qui avaient pour seul tort d'être Corses, sans autre forme de procès. Ainsi, *Le Figaro*, évoquant les tâches qui attendaient le nouveau préfet de police, n'hésitait pas à écrire que « M. de Kératry aura fort à faire pour purger son administration de tous les Corses qui en faisaient l'ornement – ce qui est indispensable »¹¹ ; celle-ci eut bien lieu et environ un millier d'entre eux furent chasser de l'administration. Cette épuration apparaissait d'autant plus nécessaire que les insulaires pouvaient représenter un danger pour les armées de la Défense nationale, semant la discorde, « Le chef de bataillon Passerieu [...] ordonna à un factionnaire de le mettre dehors. Raulet, qui était en ce moment à la porte, dégaina son sabre-baïonnette et s'écria : 'Arrive donc, avec ton factionnaire ! Tu n'es qu'un Corse et qu'un traître comme l'autre !' »¹² ; entraînant des refus d'obéissance : « Conseil de guerre de la Garde nationale (9^{ème} secteur) [...] séance du 26 octobre. Infraction à la discipline. Outrage envers un supérieur. Refus d'obéissance [...]. Il n'avait pas encore prononcé le nom du lieutenant Billard, lorsque celui-ci l'interrompit brutalement et adressa au capitaine Versini de violentes injures, disant, avec des gestes menaçants, qu'il était un Corse, un polisson, un galopin, et ajoutant qu'il lui f... son sabre au travers du corps »¹³. Pire encore, les soldats corses seraient de piètres militaires, parfois coupables d'usurpation de commandement et d'excitation à la guerre civile ; complices finalement des Prussiens, en rendant presque vains les efforts tentés pour rétablir la situation militaire déjà si compromise : « Cette journée du 9 janvier [1871] semblait présager des jours de succès. Il faisait beau, de la neige partout, mais une température supportable. On se battit bien. Seul, un bataillon corse se débânda, laissant tuer son commandant »¹⁴. Rien d'étonnant alors à ce que les gardes-mobiles insulaires qui montaient en ligne fussent insultés par les populations des villes qu'ils traversaient¹⁵.

Était-ce finalement surprenant ? Après tout, comme le rappelait Francisque Sarcey dans son « Feuilleton », régulièrement publié dans les colonnes du *Temps*, dont une série consacrée à l'œuvre de Mérimée, « Colomba est le plus étendu de ses romans [...]. Carmen est également une physionomie bien originale. Mais il est à noter que de ces deux caractères, l'un est corse, l'autre bohémien, tous deux par conséquent en dehors de notre civilisation »¹⁶. Le journaliste du *Journal des Débats Politiques et Littéraires* partageait d'ailleurs l'avis de son confrère¹⁷ : « Le rare est le violent, Mérimée l'avait cherché dans ces maquis de la Corse où fut couvé l'œuf d'où sortit l'aigle funeste. Qu'a-t-il pensé de la ruine soudaine de l'héritier néfaste du corse qui fut déjà si fatal à la France ? » ; alors que Jules Claretie évoquait le prince Pierre Bonaparte en des termes peu amènes « [Il] était pâle, et sa

¹¹ BNF, Gallica, *Le Figaro* du 9 septembre 1870.

¹² BNF, Gallica, *Journal des Débats Politiques et Littéraires* du 1^{er} janvier 1871 ainsi que *Le Petit Journal* du 4 janvier suivant.

¹³ BNF, Gallica, *Le Temps* du 29 octobre 1870 ; voir également le *Journal des Débats Politiques et Littéraires* du 27 octobre 1870.

¹⁴ BNF, Gallica, Jules Claretie, *Histoire de la Révolution de 1870-71*, tome 1, Paris, aux bureaux du journal L'Éclipse, 1872, p.511.

¹⁵ Cité par Pascal Marchetti, *Une mémoire pour la Corse*, Paris, Flammarion, 1980, p. 197.

¹⁶ BNF, Gallica, *Le Temps* du 13 novembre 1870.

¹⁷ BNF, Gallica, *Journal des Débats Politiques et Littéraires* du 16 novembre 1870.

voix à l'accent corse, assez semblable, sans exagération aucune, au miaulement rauque du chacal »¹⁸. Dès lors, de cette terre étrangère et funeste, de « ce pays séparé de la France par sa langue, ses mœurs, sa situation géographique »¹⁹, de ses habitants inconstants, violents et prompts à la trahison, il n'y avait rien à espérer : « Cette Corse ne nous laissera donc jamais tranquilles ! »²⁰

Cette vague de corsophobie de plume se confondait avec l'anti-bonapartisme, il est vrai que le nombre relativement important de Corses présents dans les services de police honnis²¹, notamment à Paris avec le préfet Pietri, participa grandement au sentiment de rejet. Mais les deux ne se recouvraient pas totalement, l'exécration des Corses en tant que tels ayant une existence propre, indiquant clairement une perception de l'île et de ses habitants toujours marquée du sceau de l'altérité, voire du racisme ; les circonstances permettant simplement de l'exprimer avec plus de force et de violence. Ce sentiment de rejet puisait largement dans le fond des stéréotypes élaborés au moins depuis la conquête de 1769, et se rattachant souvent à des représentations négatives des insulaires dont les origines remontaient jusqu'au XVI^e siècle, voire à l'Antiquité (fainéantise, violence endémique, sauvagerie, animalisation etc.)²², sans oublier la marque du Romantisme et de Mérimée. L'argument du coût financier exorbitant de la possession de la Corse pour les finances publiques n'était pas absent et, bien qu'ancien lui aussi – les Génois en avaient fait bon usage en leur temps –, s'apparentait également à celui tenu sur l'Algérie, deux possessions ultramarines finalement considérées comme encombrantes. Il n'est d'ailleurs pas inutile de rappeler que même sous le Second Empire, les accusations de ce genre ne manquèrent pas au point que Jean de la Rocca, rédacteur en chef de l'*Avenir de la Corse* – et grand thuriféraire du régime –, s'employa, dans un opuscule paru en 1863, à répondre aux attaques selon lesquelles la Corse coûterait chère à la nation, qu'aucun développement économique ni social n'y serait possible car ses habitants seraient par trop violents et paresseux et, enfin, qu'ils ne seraient point Français mais Italiens²³. Nonobstant l'expression, en France, d'une sorte de sentiment de « dépossession », l'impression d'une mise en coupe réglée du pays par une engeance perçue comme étrangère ; toutes choses déjà exprimées, plus d'un demi-siècle auparavant dans des circonstances semblables – défaite, chute du Premier Empire, occupation

¹⁸ BNF, Gallica, Jules Claretie, *Histoire de la Révolution de 1870-71*, op.cit., p. 46.

¹⁹ *Ibid.*, p. 555.

²⁰ BNF, Gallica, *Journal des Débats Politiques et Littéraires* du 28 février 1871.

²¹ Les Corses profitèrent de l'augmentation sensible des effectifs puisque, sous l'Empire, le nombre de policiers passa de 5 000 à un peu plus de 12 000 ; outre l'aspect répressif, il faut également y voir une conséquence de la croissance des grandes villes et il n'en alla pas différemment sous la III^e République « dont la police continua d'être peuplée d'insulaires, perpétuant les traditions autoritaires du second Empire ». Theodore Zeldin, *Histoire des passions françaises. Tome 4. Colère et politique*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2002 (1973), p. 256.

²² Cette approche ne concernait pas seulement les Corses puisque « les stéréotypes régionaux nourrissaient encore la lecture au moins parisienne des espaces français. [...] les Normands étaient procéduriers, les Gascons vantards, les Bretons sauvages etc. » in Quentin Deluermoz, *Le crépuscule des révolutions 1848-1871*, Paris, Le Seuil, L'univers historique, 2012, p. 218 ; mais les conséquences furent bien différentes, pour ne rien dire de l'évolution de ces stéréotypes encore très présents dans l'approche actuelle des insulaires.

²³ Voir notamment Jean de la Rocca, *La Corse calomniée, réponse à M. Clavé, Rédacteur de la Revue des Deux-Mondes*, Paris, au Bureau de l'*Avenir de la Corse*, 1863, 114 pages.

étrangère –, par nombre de pamphlétaires, dont Chateaubriand dans son *De Buonaparte et des Bourbons* (1814). Le vicomte, cependant, bien que considérant toujours Napoléon comme un étranger et les Corses comme des Italiens, fit rapidement amende honorable, prédisant en préface de la troisième édition de son ouvrage : « Il est évident que je n'ai attaqué ni la Corse, ni l'Italie en général ; il est toujours absurde de s'en prendre aux nations des crimes particuliers de quelques hommes » (p.VII).

Si les journaux républicains ne furent pas les seuls à dire leur aversion pour les Corses et l'Empire, on songera notamment aux orléanistes du *Journal des Débats Politiques et Littéraires*, ils n'en furent pas moins les plus incisifs, qu'ils aient été modérés (*Le Siècle* et *Le Temps*) ou radicaux (*La Lanterne* et *Le Cri du Peuple*). Se faisant, la presse créa un corpus que l'on peu qualifier de « républicain » dans le sens où il fut – et sera – partagé peu ou prou par tout un personnel politique, regroupant un ensemble de stéréotypes, lui donnant une unité et une cohérence qu'il n'avait jamais vraiment eu, l'insérant définitivement dans le champ politique national. Si bien que, en cet automne 1870, dans ce déchaînement de haine, les éclairs de lucidité furent rares : « Ne vous semble-t-il pas qu'il serait temps d'en finir avec les attaques incessantes dirigées contre un département dont le seul crime paraît être jusqu'ici d'avoir servi de berceau à la famille de Napoléon III ? »²⁴.

Une île de trop ?

Ces manifestations de rejet eurent bientôt des implications politiques. Outre des déclarations publiques xénophobes, notamment devant les Tuileries, le 4 septembre 1870 : « C'est donc de bon cœur que j'ai provoqué le cri : A bas les Corses ! et croyez-moi, la honte de ma patrie m'étouffe, m'étreint dans une telle douleur, que je suis encore prêt à le crier »²⁵, alors qu'une feuille de Limoges mettait même « en garde les jeunes filles contre d'éventuelles unions avec des Corses ! »²⁶, les choses prirent rapidement un caractère plus inquiétant encore. En effet, il y eut également des agressions physiques, voire des meurtres, contre des Corses à Paris, à Lyon ou à Marseille sans que l'on puisse en dire plus, la liste de ces exactions n'ayant jamais été dressée par les autorités de l'époque selon ce critère. Dès lors, il demeure difficile d'établir les raisons exactes de ces attaques : les victimes avaient-elles été agressées, voire tuées, parce qu'elles étaient Corses ? Bonapartistes ? Membres des forces de l'ordre ? Les trois à la fois comme dans le cas de l'agent Vincenzini, lapidé et noyé dans la Seine, à Paris, le 26 février 1871 ?²⁷ Ou pour un tout autre motif, n'ayant rien à voir avec

²⁴ BNF, Gallica, *Le Figaro* du 3 octobre 1870.

²⁵ BNF, Gallica, *Le Figaro* du 11 septembre 1870.

²⁶ Michel Sansonetti, « Le prix de la fidélité » *op.cit.*, p. 286.

²⁷ « Les Parisiens de 1871 n'ont que peu de tendresse pour les agents de police, et moins encore pour les espions. Or Vincenzini cumule les deux tares. De surcroît il est Corse : raison supplémentaire de détester ce personnage qui ne peut être qu'un 'mouchard' », Pierre Milza, « L'année terrible ». *La Commune, mars-juin 1871*, Paris, Perrin, 2009, p. 38. Jules Claretie relate les détails du meurtre dans son *Histoire de la Révolution*, *op.cit.*, p. 584, en orthographiant le nom de la victime Vincentini.

les précédents, la période troublée étant propice aux débordements en tout genre ?²⁸ Quoi qu'il en fût, dans l'île, les rumeurs de massacres prirent une telle ampleur que le gouvernement se trouva dans l'obligation de les démentir par l'intermédiaire du préfet : « Les bruits qui circulent [...] relativement aux massacres de Corses qui auraient lieu à Marseille sont absolument faux. Jamais le gouvernement de la République ne permettra qu'il soit établi des catégories entre citoyens français »²⁹. Le tout nourri – et réciproquement – par des campagnes politiques décousues où se mêlèrent les propositions les plus surprenantes. Nous passerons ici sur les plus farfelues comme celle, très tardive, de ce pétitionnaire proposant à l'Assemblée nationale « de vendre nos dépendances, la Corse à l'Italie, les Antilles françaises aux États-Unis, Pondichéry à l'Angleterre, chaque colonie pour un milliard »³⁰.

Toutes, néanmoins, avaient un but commun : exclure la Corse de l'ensemble national. Trois peuvent être clairement identifiées entre le mois de septembre 1870 et le mois de mai 1871.

La première consistait à rendre en quelque sorte la Corse à l'Italie désormais unifiée, bref à la réintégrer dans ce que beaucoup considéraient comme son environnement naturel ; elle fut clairement exprimée par Henri Rochefort qui, dès le 4 septembre 1870, demandait dans le journal *La Lanterne* que l'on effectua « la restitution de la Corse à l'Italie pour un franc »³¹. La presse, du reste évoquait régulièrement les manœuvres diplomatiques italiennes – réelles ou supposées – visant à obtenir la restitution de la Corse³². Qu'en était-il outre-Tyrrhénienne ? Le nouvel État songea-t-il à profiter des défaites françaises pour réaliser le retour de la Corse dans le giron italien ? Avec une classe politique et une opinion publique devenues plutôt francophobes au moins depuis Mentana³³ – et malgré un retournement certain d'opinion après Sedan³⁴ –, d'aucuns songèrent à s'emparer de l'île dans la foulée de la prise de Rome. L'État-major italien prépara un plan de débarquement dans le plus grand secret, le commandement de l'expédition aurait du être confié au général

²⁸ On pensera notamment à Alain Corbin, *Le village des « cannibales »*, Paris, Champs Flammarion, 1990, 204 pages, ou à l'assassinat, par la foule lyonnaise, du commandant Arnaud le 20 décembre 1870.

²⁹ BNF, Gallica, *Dépêches, circulaires, décrets, proclamations et discours de Léon Gambetta (4 septembre 1870-6 février 1871)*, publiés par M. Joseph Reinach. I. Edition définitive, Paris, G. Charpentier, 1886, p. 449.

³⁰ BNF, Gallica, *Le Temps* du 19 décembre 1871.

³¹ Cité par Pascal Marchetti, *Une mémoire, op.cit.*, p. 195.

³² Voir, entre autres, BNF, Gallica, *Le Temps* du 7 septembre 1870 ; *La Presse* et *Le Petit Journal* du 19 novembre 1870.

³³ Eugène Rouher, chef du gouvernement de Napoléon III, déclara alors que « L'Italie ne s'emparera jamais de Rome. Jamais la France ne supportera cette violence faite à son honneur et à la Catholicité », cité par Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine 1770-1922*, Paris, Nathan Université, 2002, p. 160.

³⁴ « La capitulation de l'armée impériale à Sedan et la chute de l'Empire ont provoqué dans la péninsule un brusque revirement d'opinion [...] une nouvelle vague d'enthousiasme et d'admiration pour la France républicaine, symbole des droits de l'Homme et de la liberté », Pierre Milza, « *L'année terrible* ». *La guerre franco-prussienne, septembre 1870-mars 1871*, Paris, Perrin, 2009, p. 133-134.

Gerolamo (Nino) Bixio³⁵. L'affaire fit long feu à cause de l'opposition du roi Vittorio Emanuele II qui ne voulait pas profiter de circonstances aussi dramatiques pour réaliser le projet annexionniste ; le souverain demeurait malgré tout francophile et conscient de la « dette d'honneur » de son pays envers la France. Il est vrai également que, dans les milieux nationalistes, Niccolò Tommaseo lui-même doutait du bien fondé de ce projet au nom des problèmes de tous ordres rencontrés par l'Italie. En effet, en Toscane et surtout dans l'ex-royaume de Naples, l'État unitaire se confrontait à des difficultés multiples face à ces « Italiani che, rimanendo Italiani, non volessero unirsi a noi » (Massimo d'Azeglio)³⁶ ; la lutte contre le brigandage méridional en demeurait l'aspect le plus dramatique, symbolisé notamment par la destruction totale des villages de Pontelandolfo et Casalduni dans le Benevento. Plus globalement, en politique étrangère, après une décennie d'expansion, le jeune État entraînait dans une phase de recueillement nécessaire à la consolidation de son existence qui devait d'ailleurs conduire à un rapprochement avec « l'ennemi héréditaire » autrichien concrétisé, une dizaine d'années plus tard, par la Triple Alliance. Tout cela n'en traduisait pas moins le fait que, dans l'esprit de nombre de penseurs et d'acteurs du *Risorgimento*, la Corse n'était plus tout à fait une terre italienne, en tout état de cause la question de son rattachement au Royaume d'Italie s'avérait beaucoup moins importante et nécessaire que le règlement des conflits internes et que pouvaient l'être la libération du Trentin, de l'Istrie et, dans une moindre mesure, de la Dalmatie. Le dernier avatar de cette option italienne se déroula à l'été 1871, lorsque fut brièvement évoquée la possibilité d'offrir la Corse, non plus au Royaume mais au Saint-Siège en dédommagement, en quelque sorte, de la perte de Rome³⁷ ; elle resta lettre morte mais contribua quelques temps encore à entretenir le débat sur l'exclusion de l'île.

La deuxième concernait l'expulsion de la Corse de la nation française, sans pour autant la céder à un autre État. Portée par des républicains de gauche, aux premiers rangs desquels figuraient Georges Clemenceau, Henri Rochefort et Jules Vallès, cette proposition fut la plus consistante et parvint jusqu'à l'Assemblée nationale, élue le 8 février 1871, et réfugiée à Bordeaux. Présentée une première fois, le 3 mars, par un député d'extrême gauche de la Seine, Édouard Simon dit Lockroy, ancien des Chemises rouges de Garibaldi³⁸, – alors que les préliminaires de paix avec la Prusse avaient déjà été signés – ; elle le fut de nouveau le lendemain, portée cette fois-ci par un autre député de la Seine, autrement dit Georges Clemenceau. Elle n'aboutit pas plus que la précédente et ne fut pas même discutée³⁹, bien qu'étant soutenue par le journal *Le Cri du peuple*, de Jules Vallès, qui, le même jour, écrivait que « la Corse n'a jamais été et ne sera jamais française ! Voilà cent ans que la France

³⁵ Carlo Morandi, *La politica estera dell'Italia. Da Porta Pia all'età giolittiana*, con prefazione di Giovanni Spadolini, introduzione ed appendice di aggiornamento bibliografico, a cura di Fernando Manzotti, seconda edizione, Firenze, Felice Le Monnier, 1972, p. 27.

³⁶ Cité par Aurelio Lepre e Claudia Petraccone, *Storia d'Italia dall'Unità a oggi*, Bologna, Il Mulino, Biblioteca storica, 2008, p.21.

³⁷ BNF, Gallica, *Le Figaro* du 24 juillet 1871. Voir également le *Journal des Débats Politiques et Littéraires* du 11 mars 1871 ainsi que Gustave Rothan, *Souvenirs diplomatiques. L'Allemagne et l'Italie 1870-1871*, Paris, Calmann-Lévy, 1885, p. 121 et p. 357.

³⁸ http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=7875

³⁹ Voir, par exemple, BNF, Gallica, *Le Temps* et *Le Siècle* du 7 mars 1871, le *Journal des Débats Politiques et Littéraires* du 7 et celui du 8 mars 1871 et *Le Figaro* du 8 mars 1871.

traîne à son pied ce boulet, nous l'en voyons estropiée et meurtrie »⁴⁰. La proposition revint sur le devant de la scène politique, en avril, à l'instigation d'un pétitionnaire de Cette (Sète) qui demandait « la séparation de la Corse avec la France, et l'exclusion immédiate des députés de la Corse. (Bruit.) – Cette pétition ayant pour objet le démembrement du territoire français, on pose la question préalable »⁴¹. Une dernière tentative fut faite à la fin du même mois : « Assemblée nationale, séance du 22 avril, présidence de M. Grévy [...]. Les membres du club positiviste de Paris demandent que la Corse cesse de faire partie de la République française »⁴² ; en vain une fois encore.

Parallèlement, une troisième campagne fut menée, parfois par les mêmes hommes politiques et les mêmes organes de presse, mais avec l'idée de tirer un bénéfice politique de cette exclusion : échanger la Corse contre l'Alsace-Lorraine et, par conséquent, céder l'île à l'Allemagne. L'idée se rencontrait dans les colonnes de quelques journaux dès septembre 1870, mais connut une vigueur certaine lors des négociations en vue du traité de paix. *Le Cri du peuple* se montra encore une fois en pointe dans le combat et publia, sous la plume d'Henri Bellenger, dans son numéro deux du 23 février 1871, un article intitulé *Cédons la Corse à la Prusse* d'une rare violence : « Le Corse [...] est naturellement mouchard... et assassin. Il cumule ! [...] Ces gens ont pourri la France. Partout, sur leur passage, ils ont, comme la larve immonde, gâté, sali de leur bave ce qu'ils n'ont pu ronger [...]. Puisque la Prusse réclame une cession de territoire, débarrassons-nous bien vite de la Corse en la lui donnant. Ce sera notre vengeance, le gage certain d'une prompte, cruelle et complète revanche. L'empire de Prusse mourra de la Corse comme nous venons, nous, de manquer d'en mourir. » Beaucoup plus hasardeuse, cette tentative d'exclusion subit le même sort que les précédentes.

Si aucune de ces tentatives n'aboutit, il fallait en attribuer la cause principale à la faiblesse des forces politiques qui les soutenaient ; celles-ci demeuraient minoritaires comme l'étaient, du reste, les Républicains – *a fortiori* d'extrême-gauche –, dans une Assemblée largement dominée par les conservateurs et les monarchistes. Les différentes campagnes de presse n'inversèrent pas le processus, dans un pays écrasé par la défaite et qui, tout compte fait, avait d'autres préoccupations, surtout depuis l'instauration de la Commune. Vaincue, en partie occupée, son territoire mutilé, condamnée à verser une lourde indemnité, bientôt en proie à la guerre civile, la France avait d'autres soucis et ne pouvait se permettre une nouvelle amputation territoriale, pas même celle du berceau de la famille de « Napoléon le petit ». La Corse pouvait continuer d'apparaître à beaucoup comme une sorte de province italienne quelque peu encombrante, elle n'en demeurait pas moins politiquement française et en voie accélérée de francisation. Dès lors, on comprend que, malgré leurs efforts, les partisans de l'exclusion n'aient guère eu de chances de réussir. Du reste, ils devaient, pour certains d'entre eux, faire amende honorable, mais de manière parfois un peu rapide, assez superficielle et pour le moins ambiguë à l'image de Jules Vallès : « [Envers les] Corses qui ont vaillamment lutté contre l'Empire et qu'Henri Bellanger a confondus dans une même diatribe avec les assassins et les mouchards à la solde de Badinguet, Vallès fait amende honorable. Certains propos que d'aucuns ont pu juger déplacés ou excessifs, le rédacteur en

⁴⁰ Cité par Pascal Marchetti, *Une mémoire, op.cit.*, p. 195.

⁴¹ BNF, Gallica, *Le Temps* du 3 avril 1871. Voir également le *Journal des Débats Politiques et Littéraires* ainsi que *Le Gaulois* du 3 avril 1871 et *Le Petit Journal* du 4 avril 1871.

⁴² BNF, Gallica, *Le Temps* du 25 avril 1871.

chef les impute à 'la passion politique' cette fièvre qui, seule, explique 'qu'on soufflète des gens qu'on pourrait épargner'⁴³.

Passé l'été 1871, le progressif retour à la normale et l'enracinement du régime reléguèrent rapidement la « question corse » aux oubliettes pour une vingtaine d'années. Il n'en demeurerait pas moins vrai que, pour la première et la seule fois dans l'histoire de la République, des députés demandèrent instamment à ce que le Pays se sépara de l'un de ses départements sans que rien ne l'y obligea⁴⁴.

Les réactions insulaires

Dans un premier temps, fortement ébranlées par la chute de la dynastie impériale, la classe politique, la presse insulaires mais également l'opinion publique demeurèrent prostreées. Rapidement cependant, des manifestations d'hostilités au nouveau régime et à ses représentants eurent lieu à Ajaccio, sans jamais atteindre le niveau de gravité que lui prêta, un moment, la presse parisienne : « Des nouvelles très graves, venues de Corse, y signalent de grands troubles [...] deux navires avec des troupes, [...] ont dû être envoyés pour les réprimer [...]. M. Gustave Naquet, [...] nommé préfet de la Corse par M. Gambetta, aurait même été assassiné »⁴⁵ ; et bien loin de ce qui se passa à Nice au même moment⁴⁶. Cette situation tendue devait néanmoins se prolonger au moins jusqu'à la fin de l'année 1871, suscitant toujours son lot de rumeurs plus ou moins alarmistes⁴⁷.

Mais l'essentiel n'était pas là. Face aux manifestations de rejet et à la campagne de calomnies dont furent victimes les Corses, les réactions des notables demeurèrent empruntes d'un légalisme au premier abord surprenant. En fait, le Second Empire contribua profondément à l'intégration d'une grande partie des élites insulaires au système politique français, déjà entamé sous le Premier Empire et, en réalité, à peine ralenti par la Restauration ; intégration d'autant plus forte que, outre l'identification avec le souverain, elle s'appuyait sur les mécanismes clanistes et clientélistes, toutes choses que les régimes politiques successeurs et leurs représentants locaux, se garderaient d'oublier. Nonobstant l'entreprise systématique de destruction des instruments culturels de l'italianité de l'île menée par

⁴³ Maxime Jourdan, *Le Cri du Peuple (22 février 1871- 23 mai 1871)*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 29.

⁴⁴ Certes, près d'un siècle plus tard, le 28 février 1957, certains députés proposèrent que la France abandonna définitivement une partie des départements algériens afin d'en conserver d'autres (« Plan Hersant ») ; quatre ans après, Alain Peyrefitte, alors député de Seine-et-Marne, se prononçait en faveur du partage de l'Algérie entre Européens et Musulmans (*Faut-il partager l'Algérie ?* Paris, Plon, Tribune libre, 1961, 362 pages) ; mais dans les deux cas la France était alors en guerre et il s'agissait de prendre acte du rapport de force sur le terrain.

⁴⁵ BNF, Gallica, *Le Figaro* du 22 février 1871.

⁴⁶ « Les 8, 9 et 10 février 1871, la ville de Nice est secouée par trois journées de troubles et d'émeutes provoquées par la proclamation des résultats des élections législatives, l'interdiction du journal de langue italienne *Il Diritto di Nizza* et l'arrestation de plusieurs hommes politiques locaux », Henri Courrière, « Les troubles de février 1871 à Nice », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 74 | 2007, mis en ligne le 13 novembre 2007, consulté le 26 novembre 2012. URL :

<http://cdlm.revues.org/index2693.html>

⁴⁷ BNF, Gallica, *Le Figaro* du 5 novembre 1871, entre autres.

l'administration. Les élites pouvaient rejeter la République, elles n'envisagèrent aucunement de rompre avec la France. On le vit bien lorsque l'Assemblée nationale bruissait des rumeurs les plus folles et que les cinq députés de la Corse – dont quatre bonapartistes pourtant – intervinrent fermement dans le débat parlementaire et par voie de presse afin de proclamer leur attachement à la patrie⁴⁸.

Plus globalement, les liens économiques et humains de plus en plus importants avec le reste du pays facilitèrent également la mise en place d'un processus intégrationniste au niveau des catégories populaires. Une partie non négligeable de ces dernières avaient déjà bénéficié des « faveurs » impériales par le biais d'une politique de recrutement de fonctionnaires⁴⁹ et de militaires particulièrement efficace ; nonobstant l'engagement déjà conséquent dans les troupes coloniales, y compris la Légion étrangère. L'État central devenait ainsi un important pourvoyeur d'emplois, partant, sa remise en cause n'en apparaissait que plus délicate, même dans les circonstances de l'instauration d'un nouveau régime. Il ne fallait donc pas s'attendre, de ce côté-là non plus, à un quelconque mouvement contestataire, malgré l'épuration administrative du reste rapidement interrompue, d'autant que les notables « tenaient » fermement en mains leurs clientèles. Enfin, malgré Waterloo et Sedan, on ne saurait négliger la fierté ressentie par les Corses d'appartenir à la « Grande Nation », de détenir, en quelque sorte, une parcelle de ce prestige.

Dès lors, la République naissante pouvait se montrer corsophobe dans certaines de ses composantes, les insulaires ne pouvaient que laisser passer l'orage, tout en protestant de leur patriotisme et de leur participation active à la lutte contre les Prussiens, développant ainsi un argumentaire du « sang versé » comme ciment de leur union à la Nation, que le préfet lui-même n'avait pas hésité à instrumentaliser : « Vous aurez donné à la patrie malheureuse et ensanglantée le courage admirable, la vie précieuse de vos enfants ; la France se souviendra de ce sacrifice héroïque, et vous n'avez besoin de personne pour le lui rappeler »⁵⁰. Une rhétorique promise à un bel avenir en Corse, d'autant que ces hommes avaient bien conscience que la France demeurait leur « mère adoptive »⁵¹, comme le rappelait un combattant en septembre 1870. Cet argumentaire du « sang versé » fut d'ailleurs repris très ponctuellement par la presse parisienne : « On oublie trop vite que cette petite île a fourni à elle seule, rien que dans nos récentes guerres, un contingent d'hommes qui équivaut à une véritable armée. Aujourd'hui vingt mille Corses, dont un grand nombre d'engagés volontaires, sont sous les drapeaux [...] il serait à souhaiter que tous les autres départements en eussent fourni seulement la moitié. Cela hâterait singulièrement le dénouement de la situation »⁵². Ce « droit du sang » sera affirmer avec plus de constance par la suite lorsque il s'agira, en certaines occasions, de signifier aux Corses la « dette » présumée contractée par la France à leur égard⁵³. Il n'en était pas moins remarquable que, dès ce moment-là,

⁴⁸ Voir notamment BNF, Gallica, le *Journal des Débats Politiques et Littéraires* des 1-3 mars 1871.

⁴⁹ Cette politique de recrutement est à restituer dans le cadre plus général de la forte croissance des effectifs de fonctionnaires en tout genre (477 000 en 1851 ; près de 700 000 vers 1870).

⁵⁰ BNF, Gallica, *Le Temps* du 7 septembre 1870.

⁵¹ BNF, Gallica, *Le Figaro* du 10 septembre 1870.

⁵² BNF, Gallica, *Le Figaro* du 3 octobre 1870.

⁵³ Elle demeure d'actualité, deux exemples suffiront à illustrer notre propos : en 1996, un Premier ministre en déplacement dans l'île n'hésita pas à évoquer « les Corses, Français par le sang versé » alors que, en novembre 2012, un ministre de l'Intérieur cru devoir débiter sa visite par un hommage

l'exagération du nombre d'insulaires tombés au champ d'honneur anticipait clairement sur ce qui adviendra, après 1918, avec la fable des « 40 000 morts pour la France ».

Les autorités républicaines, très mal assurées localement, tentèrent d'ailleurs de jouer sur le particularisme insulaire et ses héros afin de rallier des partisans au régime. Ainsi, à peine nommé, le nouveau préfet de l'île, Dominique François Ceccaldi, n'hésita pas à proclamer : « Je suis sur la terre qui vit Sampiero combattre et mourir pour la liberté ! – J'administre et je foule le sol de ce pays où Paoli, bien avant ses imitateurs du continent, avait écrit le code de l'indépendance et buriné les lois de la République ! Je fais appel à ces souvenirs pour que vous acceptiez comme une partie de votre œuvre le sentiment qui vient de présider à la proclamation d'un nouveau gouvernement »⁵⁴ ; mais, dans un premier temps, cela ne changea rien à la donne politique. L'ouvrage d'une cinquantaine de pages du républicain Gian Paolo Borghetti, *La Corse et ses détracteurs*, paru, en 1870, à Bastia chez Ollagnier, synthétisait les arguments de ces Corses se voulant français sans être bonapartistes. Le personnage de Borghetti⁵⁵ lui-même, diplômé de médecine de l'université de Pise en 1839, auteur notamment d'un *Canto lirico* adressé à Lamartine lors de la Révolution de 1848, mais aussi ardemment Garibaldien et brillant intellectuel italo-phoné, montrait assez que cette adhésion aux valeurs républicaines et à la France n'excluait pas l'attachement sincère à la culture italienne ; attitude qui pouvait être, en partie, rapprochée de celle de certains Niçois à la même période, tels les rédacteurs du journal *L'Indépendant de Nice*, « [qui] ne réclama[ient] pas le retour à l'Italie, mais le droit de Nice à conserver une part d'italianité »⁵⁶. Toutes choses incompatibles avec la nationalisation et la future républicanisation des masses symbolisées notamment par l'équation mutilante « une nation, une langue »⁵⁷ alors que « parler une autre langue n'empêche pas l'expression d'un sentiment national »⁵⁸.

Pour autant, l'idée d'une Corse menant une existence libre hors du cadre français conservait quelques adhérents parmi certains notables. D'aucuns évoquèrent le retour à l'indépendance, à l'image de l'avocat cortenais Santelli qui, en avril 1871, déposa une pétition sur le bureau de l'Assemblée nationale demandant la réparation « de la faute de Louis XV en rendant à la Corse sa liberté et son indépendance »⁵⁹, voire un rattachement négocié à

aux résistants tombés au cours de la Seconde Guerre mondiale. Pour une évaluation sérieuse du nombre de victimes en 1870-1871, on se reportera à Alain Venturini, « Soldats et gardes mobiles corses dans la guerre de 1870 » in *Aspects de la Corse sous le Second Empire*, actes du colloque de Bastia, BSSHNC, n°736-737, 2012, p. 59-97. Le nombre de morts et disparus étant probablement inférieur à 800, chiffre bien éloigné des 5 000 tués cités par certains auteurs.

⁵⁴ BNF, Gallica, *Le Temps* du 7 septembre 1870.

⁵⁵ On pourra se référer à Eugène F.X. Gherardi, « L'avenir est en retard... Gian Paolo Borghetti de Tavagna (1816-1897) », *Trois villes et une mer : Bastia, Livourne, Sassari et la Méditerranée (XVIII^e-XX^e siècles)*, actes du colloque de Bastia, Études corses n°68, juin 2009, p. 203-220.

⁵⁶ Henri Courrière, « Les enjeux d'un discours. Particularisme et politique à Nice de 1860 à 1900 », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 77 | 2008, mis en ligne le 27 novembre 2009, Consulté le 26 novembre 2012. URL : <http://cdlm.revues.org/index4382.html>

⁵⁷ Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, Point Histoire, 2001, p. 66.

⁵⁸ Quentin Deluermoz, *Le crépuscule des révolutions*, *op.cit.*, p. 218.

⁵⁹ Cité par Michel Sansonetti, « Le prix de la fidélité », *op.cit.*, p. 286, voir aussi BNF, Gallica, *Le Gaulois* du 1^{er} mai 1871.

l'Italie ; l'année précédente, D.M. Buttafoco, dans un opuscule publié à Bastia⁶⁰, abondait dans le même sens : « [La Corse] doit-elle continuer à subir le fait accompli, ou bien doit-elle revendiquer son indépendance ? Nous croyons que ce dernier parti est celui qu'il lui convient de prendre ». Néanmoins, il semble bien que nous trouvions là, non face à une authentique profession de foi indépendantiste mais, plutôt, devant une marque profonde de désamour, ne serait-ce que par le choix de la langue utilisée ; situation un peu comparable à celle que vivait l'ancien comté de Nice à la même période, du moins par certains de ses aspects⁶¹. Il est vrai que, à l'heure de la création des ensembles nationaux, l'option indépendantiste pouvait ne pas apparaître hors de saison⁶², et n'était théoriquement pas absurde en elle-même, mais ne bénéficiait plus d'aucun soutien réel ni à l'intérieur de l'île ni à l'extérieur. Or, les luttes pour l'indépendance et/ou l'unité des années 1820-1831 et 1848-1871 avaient démontré l'impérieuse nécessité de pouvoir compter sur l'aide, ou, à tout le moins, la neutralité bienveillante des grandes puissances ; l'exemple des échecs polonais de 1830 – « L'ordre règne à Varsovie⁶³ » – et de 1863, ceux italien et hongrois du « Printemps des peuples », pour s'en tenir là, rappelaient ce qui l'en coûtait de se retrouver seul face à l'adversaire. Dans le cas de la Corse, plus aucune puissance n'était à même de soutenir ou de s'intéresser à un bien hypothétique désir d'indépendance comme avaient pu le faire l'Angleterre ou la Russie avant 1815.

Plus conséquente politiquement parlant, fut l'attitude du colonel Polindoro Casalta d'Ornano, ancien combattant des troupes garibaldiennes, accouru à la tête d'une brigade corse pour défendre la France contre les Prussiens et par la suite réfugié à Florence. Ce fut d'ailleurs dans l'ancienne capitale de la Toscane que, en février 1871, le colonel fit imprimer une lettre en italien qu'il adressa aux maires et aux principales personnalités de son île natale⁶⁴. C'était peut-être à lui que Gustave Rothan faisait allusion dans ses *Souvenirs diplomatiques* lorsqu'il évoquait, le 25 mars 1871, la présence hypothétique, à Florence, d'une députation corse venue négocier avec l'extrême gauche le rattachement de l'île à l'Italie⁶⁵.

⁶⁰ D.M. Buttafoco, *La Corse et la France*, Bastia, Ollagnier, 1870, 16 pages.

⁶¹ « Il est possible, cependant, que l'intransigeance et la brutalité verbale de l'administration et de la presse aient radicalisé les particularistes et les aient rapprochés des séparatistes proprement dits », Henri Courrière, « Les enjeux d'un discours », *op.cit.*

⁶² Même si l'existence d'États au territoire peu étendu apparaissait à d'aucuns comme « dérisoire » pour reprendre les termes d'Élias Regnault, « Nation » in *Dictionnaire politique*, avec une introduction de Garnier-Pagès, Paris, Pagnerre Éditeur, 1860, p. 625.

⁶³ Ironie de l'Histoire, la phrase fut prononcée par un Corse, le maréchal Sebastiani, ministre des Affaires étrangères de Louis-Philippe. Ces paroles lui furent vertement reprochées par les milieux polonais en exil en France, l'associant dans l'opprobre à l'ambassadeur de Russie, Pozzo di Borgo, tout en glorifiant Napoléon : « Pour un grand homme que la Corse ne pouvait contenir, il en est sorti plusieurs qui ne vivront, dans la mémoire des hommes que par les malédictions du monde civilisé ; que le Corse qui a servi de guide aux Cosaques pour les amener bivouaquer sur les boulevards de Paris, et qui depuis y est resté pour les représenter, qu'un autre Corse qui s'est honoré de proclamer l'ordre rétabli à Varsovie » in BNF, Gallica, *Le Polonais. Journal des intérêts de la Pologne*, n°XIII, deuxième année, 1^{er} juillet 1834, p. 222.

⁶⁴ Le texte a été publié dans son intégralité en version originale par Eugène F.X. Gherardi, *Politique et société en Corse au XIX^e siècle. Instants d'une histoire brouillée*, Bastia, Sammarcelli, 2006, p. 128-132.

⁶⁵ BNF, Gallica, Gustave Rothan, *Souvenirs diplomatique, op.cit.*, p.362.

Après avoir passé en revue différentes options, dont celle du protectorat britannique, et démontré leurs faiblesses, Casalta d'Ornano en venait à la seule solution viable selon lui : le rattachement à l'Italie. Ayant constaté l'incompatibilité des deux peuples – corse et français – à poursuivre leur chemin ensemble, le colonel proposait donc de rompre le pacte établi avec la France et de reprendre la liberté de choisir son destin en s'associant avec l'Italie, culturellement du même monde : « Noi non siamo Francesi che per un atto di convenzione [...] il patto è dunque rotto, e noi abbiamo il dritto di ritornare all'antica tradizione della nostra Isola – Autonomia o associazione secondo che il cuore consiglia »⁶⁶. Idéal politique dans le droit fil du programme exposé, en 1790, par Pasquale Paoli concernant les rapports avec la France, puis, en 1794, vis-à-vis du Royaume-Uni, à savoir celui du *self government* sous la protection d'une grande puissance. Son appel resta sans réponse tant il apparaissait évident que, en 1871, soit un siècle après la conquête, la grande majorité des Corses ne souhaitait pas intégrer le Royaume d'Italie, sans pour autant renier la culture italienne.

Ainsi, ce fut bien le Second Empire qui, politiquement et culturellement, donna l'impulsion décisive de l'intégration de la Corse à la France⁶⁷. La Troisième République ne fera que parfaire l'édifice, le liant très fortement à « l'aventure coloniale », ce qui ne sera pas sans conséquences au début des années 1960. La crise de 1870-1871 demeure marquée du sceau du paradoxe : pour les insulaires, le choix volontaire de la France mais sans vouloir renoncer à une part de leur italianité⁶⁸ ; au niveau national, l'établissement définitif d'un corpus de stéréotypes plaçant l'île dans une sorte d'entre-deux, une valse hésitation entre inclusion et exclusion dont l'actualité offre maints exemples et démontre, si besoin était, la prégnance des représentations réactivées en période de crise entre la Corse et la République. Si quelques éléments nouveaux⁶⁹ apparurent aux cours des décennies suivantes, l'essentiel était bien en place dès 1870 et continue d'empoisonner les visions de l'île et de ses habitants, tant dans l'opinion publique que dans le cercle des gouvernants, tout en continuant de poser, à sa manière, la question de la place de la Corse dans l'ensemble national.

⁶⁶ Eugène F.X. Gherardi, *Politique et société*, op.cit., p. 132.

⁶⁷ Outre le n°736-737 du BSSHNC, *Aspects de la Corse sous le Second Empire*, op.cit., on pourra consulter Guy Hermet, *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*, Paris, Le Seuil, Points Histoire, 1996, p. 249-250.

⁶⁸ Les républiques successives devront gérer le rapport bien plus conflictuel avec la corsitude.

⁶⁹ Dans un contexte et une optique tout autres, Simone Weil (1909-1943) rappelait l'évolution tout autant que la prégnance de ces représentations, entre temps enrichies d'un nouvel élément : « La Corse est un exemple du danger de contagion impliqué par le déracinement. Après avoir conquis, colonisé, corrompu et pourri les gens de cette île, nous les avons subis sous forme de préfets de police, policiers, adjudants, pions et autres fonctions de cette espèce, à la faveur desquelles ils traitaient à leur tour les Français comme une population plus ou moins conquise. Ils ont aussi contribué à donner à la France auprès de beaucoup d'indigènes des colonies, une réputation de brutalité et de cruauté », Simone Weil, *L'enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, Paris, Gallimard, 1949 ; version électronique de l'Université du Québec à Chicoutoumi, Les classiques des sciences sociales, <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.wes.enr>, p.77, consulté le 19 septembre 2012.